

Communiqué

À : Tous les cabinets dentaires abonnés à Net+ ACDQ
De : Chantal Tétreault – Présidente-directrice générale
Objet : MISE à JOUR – COVID - 19
**MAINTIEN DE L'ANNULATION DES FRAIS D'ABONNEMENT
NET+ ACDQ EN MAI 2020**
Date : Le 27 avril 2020

Chers dentistes,

Nous continuons tous, au Canada et partout ailleurs dans le monde, de subir les conséquences de cette crise sanitaire sans précédent. Depuis le début, nous suivons tous les développements et nous nous conformons aux directives du gouvernement.

Nous avons appris, comme vous tous, que l'évolution de cette crise a forcé le gouvernement à prolonger la période de confinement. Nous sommes très sensibles à l'impact financier de cette décision sur votre cabinet dentaire. Pour cette raison, et pour faire suite à notre communiqué du 27 mars dernier, nous vous informons que **nous avons décidé de maintenir l'annulation des frais mensuels d'abonnement à Net+ ACDQ en mai 2020**. Il va de soi que cela n'affectera aucunement les services Net+ ACDQ, qui vous seront fournis comme d'habitude. Ainsi, grâce au **VPN du réseau sécurisé Net+ ACDQ**, vous pourrez continuer à effectuer votre travail administratif et comptable à distance, comme si vous étiez dans votre cabinet.

Nous évaluerons, bien entendu, cette décision au fur et à mesure des directives du gouvernement. Elle concerne tous les abonnés de Net+ ACDQ, et il n'est pas nécessaire de nous téléphoner pour vous en prévaloir. Cependant, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous au 514 284-1985 ou 1 800 361-5305, option 2. Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement la section «Actualités» du portail Net+ ACDQ, afin d'être au courant de nos communications antérieures et futures.

Soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous faciliter les choses durant cette crise sans précédent. Nous continuerons de vous offrir la même qualité de service dans toutes nos sphères d'activités, tout en assurant la santé et la sécurité de nos employés. Ainsi, notre Centre d'appels continuera de vous répondre en respectant les délais et vous recevrez vos paiements pour le remboursement des réclamations de Dentaide sans aucun retard.

Nous sommes là pour vous et nous vous réitérons tout notre soutien.

La présidente-directrice générale,



Chantal Tétreault